



Décision de radiodiffusion CRTC 2011-459

Version PDF

Ottawa, 29 juillet 2011

Hamilton Mountain Television Society
Quilchena (Colombie-Britannique)

Demande 2011-1070-0, reçue le 11 juillet 2011

Révocation de licence

1. Hamilton Mountain Television Society a demandé la révocation de la licence de radiodiffusion qu'il détient relativement à son entreprise de distribution de radiocommunication autorisée à desservir Quilchena (Colombie-Britannique).
2. Compte tenu de la demande du titulaire, le Conseil **révoque**, en vertu des articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la licence de radiodiffusion attribuée à Hamilton Mountain Television Society à l'égard de l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général